

## Procès-verbal de la réunion du 04 avril 2023

### **Formation spécialisée spéciale académique**

#### Ordre du jour :

- 1. Présentation de l'objet de la réunion exceptionnelle**
- 2. Présentation des principes qui guident l'enquête**
- 3. Mise au vote du principe de l'enquête**
- 4. Mise au vote de la délégation d'enquête paritaire**
- 5. Organisation du planning des groupes de travail**
- 6. Questions diverses**

#### Sont présents :

##### Représentants de l'administration :

- M. Ivan GUILBAULT, Secrétaire Général de l'académie de Limoges.
- Mme Valérie BEYNET, Directrice Relations et Ressources Humaines, académie de Limoges.

##### Assistent à la réunion :

- Mme Marie COUDERT, Conseillère de prévention académique, rectorat de Limoges.
- Mme Christel REIGNIEZ, Médecin des personnels, rectorat de Limoges.
- Mme Françoise CONCHARD, Médecin des personnels, rectorat de Limoges.
- Mme Céline JUTEAU, Assistante pôle santé et sécurité au travail, rectorat de Limoges.

##### Titulaires :

- Mme Natalie LAFAYE (UNSA éducation)
- Mme Isabelle FULMINET (UNSA éducation)
- M. Stéphane GARGAUD (UNSA éducation)
- Mme Carine THOMAS (UNSA éducation)
- Mme Corinne BOUCHAUD (UNSA éducation)
- Mme Laetitia GARREAU (FSU)
- Mme Hélène LEVEQUE (FSU)
- Mme Myriam BOULESTEIX (FSU)
- Mme Lydie BESSE (SGEN-CFDT)

##### Suppléants :

- Mme Véronique BRUN (UNSA éducation)
- Mme Valérie THROMAS (UNSA éducation)
- Mme Katia DEFAYE (UNSA éducation)
- M. Romain BATISSOU (UNSA éducation)
- Mme Annick MEULEMAN (UNSA éducation)
- Mme Aurore AUDINET (UNSA éducation)
- Mme Annaïck PAYET (FSU)
- M. Alain LACAZE (FSU)
- Mme Pascale AUDIBERT (FSU)
- Mme Corinne GRANET (SGEN-CFDT)

M. GUILBAULT ouvre la séance à 15h33. Il rappelle que l'instance n'a pas pu être installée plus tôt en raison des mouvements sociaux et de leur impact sur les agendas. Il précise que lors de la prochaine formation spécialisée spéciale académique, le règlement intérieur et la nomination d'un(e) secrétaire devront être votés. En attendant, cela n'empêche pas la formation spécialisée spéciale de se réunir ce jour d'autant plus qu'il s'agit d'une situation urgente.

### **1) Présentation de l'objet de la réunion exceptionnelle :**

M. GUILBAULT explique que la formation spécialisée spéciale a été réunie de façon exceptionnelle et urgente en raison de la tentative de suicide d'un agent, au rectorat, vendredi 31 mars 2023.

Il précise que l'objet du jour n'est pas le détail des faits mais le projet d'enquête à venir et la constitution d'une délégation d'enquête, qui seront tous deux mis au vote.

Il donne la parole aux représentants qui valident de passer au point suivant.

### **2) Présentation des principes qui guident l'enquête :**

Mme COUDERT présente les principes qui doivent guider l'enquête ainsi que ses différentes étapes :

- objet de l'enquête
- travail collectif dans le cadre du mandat donné par la formation spécialisée
- information des agents
- volontariat, anonymat et discrétion professionnelle
- objectivité
- la prévention pour finalité
- suites données à l'enquête
- moyens accordés à la délégation

M. GUILBAULT rappelle que deux temps forts sont à distinguer :

- le temps de l'urgence correspondant au moment où la situation a été découverte. L'heure était à la prise en charge de la personne, à l'appel des secours et à contacter la famille. Elle était aussi à réfléchir aux mesures à mettre en place, à savoir :

- la réunion de la formation spécialisée spéciale dans les plus brefs délais (cadre réglementaire),
- proposer un accompagnement des collègues témoins de la situation. C'est à ce titre que madame la rectrice a souhaité faire intervenir la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP), à destination de l'ensemble des personnels du rectorat. Ces derniers ont tous été destinataires d'un message la veille indiquant la mise en place de la CUMP. Son intervention a d'ailleurs commencé le matin même.

- un temps plus long correspondant au temps de l'enquête. Elle va commencer dès maintenant et durer plusieurs semaines voire plusieurs mois, impliquant un travail collectif auquel il faut laisser du temps.

M. GUILBAULT interroge les membres pour savoir s'il y a des questions.

M. BATISSOU demande s'il est prévu que des personnels n'ayant pas souhaité un suivi immédiat avec la CUMP puissent le faire ultérieurement.

Mme BEYNET et M. GUILBAULT confirment que cela sera possible.

### **3) Mise au vote du principe de l'enquête :**

M. GUILBAULT met au vote le principe de l'enquête. Il est adopté à l'unanimité.

### **4) Mise au vote de la délégation d'enquête paritaire :**

M. GUILBAULT indique qu'une réflexion a été menée pour choisir les membres de cette délégation. Les personnels représentants de l'administration qui sont proposés, le sont pour respecter un principe d'objectivité : ils ne travaillent pas sur le site du rectorat et n'ont pas de lien avec cette personne.

Mme COUDERT précise qu'elle a pu appeler la veille chaque représentant que l'administration souhaite solliciter pour s'assurer qu'ils sont volontaires pour faire partie de cette délégation d'enquête.

M. GUILBAULT continue en citant les personnes proposées.

#### Représentants de l'administration proposés :

- M. Marc DUROUDIER, SG de la Creuse
- Mme Stéphanie SIMBERT, CRHP de la Corrèze
- Mme Stéphanie RIVOAL, Assistante de prévention, DSDEN de la Haute-Vienne
- Mme Carla WAYAK PAMBE, Conseillère technique assistante sociale, DSDEN de la Corrèze

Les représentants des personnels indiquent à leur tour les représentants qu'ils proposent pour intégrer la délégation d'enquête.

#### Représentants des personnels proposés :

##### **Pour l'UNSA**

M. BATISSOU justifie le choix des personnels en expliquant que ce sont des personnes n'appartenant pas aux services du rectorat.

- Mme Annick MEULEMAN, DSDEN de la Haute-Vienne
- Mme Véronique BRUN, infirmière conseillère technique, DSDEN de la Haute-Vienne

##### **Pour la FSU**

Mme GARREAUD explique que tous les membres demandent à être dessaisis de l'enquête car ils travaillent au rectorat. C'est donc un membre de la formation spécialisée académique qui est proposé.

- Mme Laetitia AGNOUX, professeur documentaliste de Corrèze

##### **Pour le SGEN**

- Lydie BESSE, SAIIO, rectorat de Limoges

Mme GARREAUD demande une suspension de séance à 15h56. La séance reprend à 15h59.

M. GUILBAULT demande si Mme GARREAUD souhaite intervenir. Elle répond par la négative.

M. GUILBAULT procède à la mise en vote de la délégation d'enquête paritaire.

Elle est votée à l'unanimité.

#### **5) Organisation du planning des groupes de travail :**

M. GUILBAULT remercie l'ensemble des membres de la formation de s'être mobilisés aussi rapidement pour assister à cette réunion exceptionnelle et pour avoir déjà permis la constitution d'une délégation d'enquête. Il souligne que cette nouvelle instance est une plus-value car jusqu'à présent des réunions des services départementaux n'existaient pas. Cela permettra notamment de suivre collectivement des situations importantes comme les prochains travaux du rectorat par exemple. Il rappelle qu'une réunion d'installation de l'instance aura lieu et il précise que lorsque le/la secrétaire aura été nommé(e), il/elle sera un interlocuteur privilégié avec l'administration. Des rencontres régulières seront planifiées.

Mme COUDERT propose de définir une date pour un premier groupe de travail de la délégation d'enquête. Trois dates sont retenues : jeudi 4 mai au matin, vendredi 5 mai après-midi, mercredi 10 mai après-midi. Ces dates seront proposées aux autres membres de la délégation, non présents ce jour, pour validation.

Dans l'attente de la nomination d'un(e) secrétaire, il est décidé que, pour la réunion de la formation spécialisée spéciale académique du 09 mai 2023, madame COUDERT enverra une proposition d'ordre du jour à l'ensemble des membres et que chacun pourra faire des remarques.

#### **6) Questions diverses**

M. GUILBAULT laisse la parole aux membres de la formation.

Mme MEULEMAN intervient pour demander s'il est possible de recevoir le document, présenté par Mme COUDERT en début de séance, décrivant le principe de l'enquête.

Mme COUDERT confirme que le document sera envoyé à tous les membres de la délégation. Elle ajoute qu'un guide sur la démarche d'enquête concernant les suicides ou tentatives de suicide, édité par l'INRS, leur sera aussi donné, en version papier. Elle assure que la délégation pourra s'appuyer sur elle et le pôle santé et sécurité au travail pour fournir, au fur et à mesure, tous les outils et ressources qui pourraient être utiles.

M. BATISSOU indique qu'il est important que l'administration redouble d'attention envers les personnels travaillant encore dans le bureau car la charge de travail reste massive.

M. GUILBAULT confirme qu'un renfort sera apporté mais qu'une réflexion est nécessaire car le travail de cette division est très technique et le recrutement d'un contractuel qu'il faudrait former n'est peut-être pas la mesure adaptée.

Mme GARREAUD signale aussi qu'une campagne de dénigrement envers deux personnels est en cours et qu'il faut veiller à les protéger.

M. GUILBAULT remercie Mme GARREAUD de l'en avoir informé et confirme qu'une vigilance particulière sera apportée.

M. GUILBAULT remercie les représentants des personnels pour ces échanges ainsi que les collègues qui s'engagent dans la délégation d'enquête paritaire. Il rappelle que l'administration reste à l'écoute et disponible.

La séance est clôturée à 16h11.

Le/La secrétaire de la FS SA

Le secrétaire général de l'académie

M. Ivan GUILBAULT